

Décision

Générale

colonial

Décision n° 582 accordant ma pension annuelle de 900 francs a la nommée Aoueya Bakeire

n° 582

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 avril 1946

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1946

Date du numéro
30 avril 1946

TEXTE INTÉGRAL

Une pension annuelle de 900 francs accordée a été Dikhil, à Aoueya Bakeire, demeurant à veuve du milicien Mahamed Sahal, n° mle 1478, mort en service commandé à Afambo le 3 avril 1946.